

FORUM DES AS

MEDIAF Web Site : www.forumdesas.cd Email : forumdesas2001@gmail.com

A Matonge
Fatshi honore
Papa Wemba
P. 11



11^e RUE LIMETE/INDUSTRIEL N°15/C | N°7652 DU LUNDI 27 AVRIL 2026 | PRIX : 3.000 FC

SONDAGE LES POINTS



Suminwa rassure : une gouvernance active qui séduit l'opinion congolaise

Pages 2, 3 & 4

* Le Gouvernement contre-attaque face aux "campagnes diffamatoires" visant la Première ministre

Page 5

Affaires PHC et Fina Log : Bussa doit-il rendre des comptes au Parlement ?

Page 12



Doudou Fwamba défend l'émission d'Eurobond devant les élus du peuple

Page 6

L'Ambassade de Tunisie à Kinshasa met en vente une voiture d'occasion
P. 5

AU-DELÀ DE L'EXPLOITATION MINIÈRE ET DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE
SICOMINES SA : d'abord l'être humain constitué de son personnel et de communautés environnantes !
P. 7

SONDAGE LES POINTS

Suminwa rassure : une gouvernance active qui séduit l'opinion congolaise

Fidèle à sa tradition d'analyse de l'opinion publique, le baromètre **LES POINTS** publie les résultats de son enquête menée du 22 au 23 avril 2026 à Kinshasa. Couvrant le premier trimestre et le mois d'avril 2026, cette étude met en lumière une perception globalement positive de l'action du gouvernement dirigé par Judith Suminwa Tuluka.

I. Une gouvernance assumée et orientée résultats

78 % des personnes interrogées expriment une opinion favorable à l'égard de la gouvernance actuelle. Les répondants saluent une méthode de travail plus structurée, resserrée sur des résultats concrets et mesurables.

Le pilotage de l'action gouvernementale par Judith Suminwa est perçu comme rigoureux : déclinaison opérationnelle de la vision du Chef de l'État, plans d'actions clairs, indicateurs de performance et suivi régulier. Coordination, redevabilité et obligation de résultats s'imposent comme marqueurs de ce style de gouvernance.

II. Des acquis économiques et financiers structurants

Sur le plan économique, plusieurs mesures phares emportent l'adhésion. Le budget 2026, estimé à plus de 59 000 milliards de francs congolais, est perçu comme un tournant, avec un accent fort sur la sécurité, l'agriculture et les infrastructures.

La numérisation des finances publiques, via le Guichet unique du commerce extérieur notamment, ainsi que le paiement des fonctionnaires par mobile money, renforcent l'image d'un État plus transparent et efficace.

La stabilité du cadre macroéconomique, permise par la coordination étroite avec la Banque centrale du Congo, est saluée : maîtrise de l'inflation, relative résilience du franc congolais

et restauration progressive de la confiance des ménages et des investisseurs.

L'augmentation du PIB nominal, qui place la RDC au rang de cinquième économie africaine selon le FMI, est vue comme un signal fort. Elle oblige le gouvernement à intensifier la diversification économique et les réformes structurantes.

Dans ce contexte, la stratégie définie par le gouvernement Suminwa sur le cobalt, avec des quotas d'exportation ciblés, est perçue comme un acte de souveraineté économique qui renforce la capacité du pays à peser sur les prix internationaux et à mieux valoriser ses ressources stratégiques.

Le recours à l'Eurobond est, lui aussi, jugé positivement : il symbolise une crédibilité accrue de la RDC sur les marchés et ouvre l'accès à des financements importants pour des projets structurants.

III. Réformes de l'État et amélioration de la gouvernance publique

Les réformes de la fonction publique, menées sous la coordination du Vice-Premier ministre Jean-Pierre Lihau, sont appréciées : maîtrise des effectifs, mise à la retraite, rationalisation des charges. Elles sont perçues comme des étapes nécessaires vers une administration moderne et performante.

En parallèle, les échanges soutenus avec les acteurs économiques à Kinshasa témoignent d'une volonté de clarifier les règles du jeu, d'améliorer le climat des affaires et de mieux orienter les investissements.

La mise en œuvre des accords de Washington pour la paix et la prospérité est perçue comme un levier pour consolider la stabilité et canaliser les ressources vers des projets à fort impact socio-économique.

IV. Social, jeunesse, éducation et santé : un agenda de proximité

Les politiques en faveur de la jeunesse et du social nourrissent également la bonne perception du

gouvernement. Le programme présidentiel "Debout Jeunes Congolais", qui vise à transformer les 182 circonscriptions en pôles de croissance entrepreneuriale, est identifié comme une réponse concrète au chômage des jeunes.

Dans l'éducation, le paiement des arriérés des enseignants a contribué à apaiser les tensions sociales et à restaurer la confiance.

Sur le plan sanitaire, les discussions engagées avec l'Africa CDC et la poursuite de la gratuité de la santé illustrent une volonté d'ancrer des réformes structurelles plutôt que des réponses ponctuelles.

V. Sports, culture et cohésion : le retour de la fierté nationale

La politique de promotion des sports est largement saluée, avec en symbole fort la qualification historique des Léopards à la Coupe du monde 2026, 52 ans après leur dernière participation. Cette performance est perçue comme le fruit d'une meilleure préparation, d'investissements ciblés et d'un engagement politique clair, mais aussi comme un puissant vecteur de cohésion et de fierté nationale.

Sur le terrain culturel, le soutien à la 11^e édition du Festival Amani confirme la volonté du gouvernement d'utiliser la culture comme instrument de paix, de dialogue et de dynamisation de l'économie créative.

VI. Sécurité, diplomatie et souveraineté narrative

Sur le plan de la sécurité intérieure, au-delà des efforts déployés dans l'Est, l'engagement du gouvernement Suminwa est reconnu : préparation et mise en œuvre de loi de programmation de la Police nationale congolaise pour la période 2026-2028.

Cette loi, dédiée à la modernisation des effectifs, à l'équipement, à la formation et au redéploiement de la police, est attendue comme un outil clé de renforcement de la sécurité intérieure et de l'État de droit.

Sur le front médiatique, le



Le Gouvernement Suminwa soutenu à 78 % par des Congolais abordés par le Sondage. PHOTO DROITS TIERS

gouvernement mène une bataille jugée patriotique contre la rhétorique mensongère du Rwanda sur l'agression, l'occupation de terres et le pillage des ressources congolaises. Par une diplomatie médiatique assumée, la RDC rend progressivement cette rhétorique inaudible et discréditée à l'international, tout en assumant pleinement sa souveraineté narrative. Parallèlement, la redevabilité reste la règle : communication régulière, explication des politiques publiques, mise en avant des résultats et reconnaissance des défis.

Sur le plan diplomatique et économique, la participation de la Première ministre aux réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington a contribué à repositionner l'image du pays. Les dernières revues ont abouti à un nouvel accord avec le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et à un autre au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), renforçant l'ancrage de la RDC dans les dispositifs multilatéraux de soutien aux réformes.

Dans le même élan, le gouvernement Suminwa soutient activement la candidature de la RDC au poste de Secrétaire général de l'OIF. Cette démarche, portée comme une priorité

stratégique, vise à renforcer l'influence diplomatique de la RDC au sein de l'espace francophone, à promouvoir la francophonie économique et culturelle. Par cet accompagnement, l'Exécutif affirme sa volonté d'inscrire durablement la RDC parmi les acteurs qui comptent dans la gouvernance multilatérale francophone.

VII. Trois axes structurants et une vision assumée

Au terme de cette période d'analyse, l'action de la Première ministre apparaît structurée autour de trois axes majeurs : le renforcement des partenariats internationaux, l'accélération des réformes économiques et sociales, et la promotion du développement humain.

En résumé, les répondants forgent leur opinion sur le bilan économique jugé satisfaisant du gouvernement dirigé par Judith Suminwa, dont les effets contribuent à financer le social du peuple congolais ainsi que des projets socio-économiques structurants et porteurs de croissance inclusive et partagée. Ce qui traduit en actes la vision du Président Félix Tshisekedi.

La gouvernance Suminwa est décrite comme prudente et organisée, avec une insistance sur la planification et la stabilité. La majorité (Suite à la page 3)

SONDAGE LES POINTS

Suminwa rassure : une gouvernance active qui séduit l'opinion congolaise

salue des résultats concrets, tout en soulignant l'importance de maintenir cette trajectoire dans la durée afin d'impacter plus profondément les populations et l'économie nationale.

POPULARITÉ ET PERCEPTION DES MINISTRES

À l'issue d'un trimestre particulièrement actif, le baromètre LES POINTS dresse une lecture de la perception populaire des principaux ministres, basée sur leur visibilité médiatique, leurs actions de terrain et l'impact perçu de leurs décisions.

1. Doudou Fwamba : l'offensive financière qui repositionne la RDC sur le marché international

Classé premier, Doudou Fwamba est crédité de 71 % d'opinions favorables, traduisant une reconnaissance notable des efforts engagés dans la gestion des finances publiques.

Selon les résultats du sondage, cette appréciation positive s'explique principalement par la percée historique de la RDC sur les marchés financiers internationaux, marquée par la première émission d'euro-obligations ayant permis de mobiliser 1,25 milliard de dollars américains. Pour une majorité des personnes interrogées, cette opération constitue un signal fort de crédibilité économique et de confiance retrouvée auprès des partenaires internationaux.

L'enquête met également en avant la capacité du ministre à mobiliser les ressources internes, notamment à travers les émissions d'obligations du Trésor qui continuent de renforcer le marché financier local. Cette dynamique est perçue comme un levier essentiel pour réduire la dépendance aux financements extérieurs.

Sur le plan des réformes, les mesures visant à améliorer la transparence fiscale, telles que l'encadrement de l'imposition des bénéfices en devises et

la fin du moratoire sur la facture normalisée, sont globalement saluées. Une partie des sondés estime toutefois que ces réformes doivent encore produire des effets concrets sur le coût de la vie et la pression fiscale ressentie par les entreprises.

Par ailleurs, la présence active du ministre sur la scène internationale, notamment lors des Assemblées de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, est perçue comme un atout dans le renforcement de la coopération économique et la mobilisation des financements extérieurs.

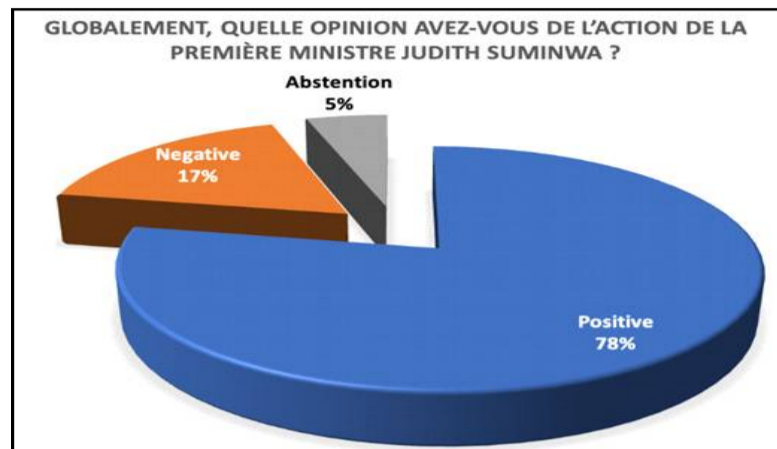
Malgré cette tendance favorable, 31 % des personnes interrogées expriment des réserves, évoquant notamment des attentes encore élevées en matière d'impact social des politiques financières, de lutte contre la vie chère et de redistribution des ressources.

En somme, avec 71 % d'opinions favorables, Doudou Fwamba Likunde Li-Botayi bénéficie d'un capital de confiance solide au sein de l'opinion kinoise. Un niveau d'adhésion qui reflète une reconnaissance des réformes engagées, tout en laissant entrevoir des attentes persistantes quant à leurs retombées concrètes sur le quotidien des citoyens.

2 Patrick Muyaya : au cœur du front médiatique, de la redevabilité et de la diplomatie communicationnelle

Avec 69 % d'opinions favorables, le ministre de la Communication et Médias se hisse à la deuxième marche du baromètre. Il s'affirme comme le pivot du front médiatique du gouvernement, en menant une communication stratégique articulée autour de la bataille de l'information, de la redevabilité et d'une diplomatie communicationnelle offensive.

Sur le front médiatique, il conduit une bataille jugée patriotique contre la rhétorique mensongère du Rwanda sur l'agression, l'occupation de terres et le



pillage des ressources congolaises. Par une diplomatie médiatique assumée, il contribue à rendre cette rhétorique progressivement inaudible et discréditée à l'international, tout en affirmant la souveraineté narrative de la RDC.

Au cœur de son action se trouve la guerre informationnelle. Lors d'un panel à Kinshasa, il a plaidé pour le renforcement du fact-checking et de l'éducation aux médias, en privilégiant une réponse pédagogique et structurée face aux campagnes de désinformation visant le pays.

Il a également animé un séminaire sur la communication de crise au Collège des Hautes Études de Stratégie et de Défense, afin de doter les cadres civils et militaires d'outils modernes pour gérer les situations sensibles, en cohérence avec les exigences de transparence et de maîtrise du récit public.

Parallèlement, il a continué à multiplier les interventions médiatiques et les briefings de presse, consolidant le rendez-vous régulier de redevabilité devant l'opinion : information continue sur l'action gouvernementale, explication des choix et mise en avant des résultats comme des défis.

3. Didier Budimbu : la promotion des sports et le retour des Léopards à la Coupe du monde, 52 ans après.

Au premier trimestre 2026 et durant le mois d'avril, le ministre des Sports, Didier Budimbu, s'est imposé comme l'un des principaux

artisans du retour historique de la RDC à la Coupe du monde 2026, 52 ans après la première qualification des Léopards. Il est classé troisième avec 65 % d'opinions favorables, porté par une action offensive à la fois sur le terrain sportif, diplomatique et organisationnel.

Après avoir géré les suites de la CAN en janvier, il a fait du mois de février un moment fort de mobilisation nationale, en réunissant les anciens ministres des Sports pour créer une dynamique collective autour de l'objectif mondial. Cette démarche de rassemblement vise à transcender les clivages politiques et générationnels pour placer les Léopards au cœur d'un projet national fédérateur.

En avril, son action a pris une dimension diplomatique et logistique décisive. Didier Budimbu a tenu des séances de travail avec les chargés d'affaires des ambassades des États-Unis et du Canada afin d'anticiper les questions de visas, de déplacements et de logistique des supporters. Il a réaffirmé la gratuité de la prise en charge par l'État pour les supporters officiels, dénonçant fermement toute tentative d'escroquerie et affichant une volonté claire de protéger les citoyens et l'image du pays.

Parallèlement, le ministre a maintenu une ligne de fermeté sur la gestion des infrastructures sportives. La suspension temporaire des activités au stade Tata Raphaël, justifiée par des impératifs de sécurité, illustre son refus de compromis lorsqu'il s'agit de la protection du public et des athlètes.

Dans le même esprit, il plaide pour une dépolitisation du sport congolais, afin d'en faire un véritable levier d'unité nationale, de fierté collective et de promotion de la jeunesse.

Ainsi, entre préparation sportive, diplomatie active, protection des supporters et réforme de la gouvernance du sport, Didier Budimbu incarne une stratégie globale : faire du retour des Léopards à la Coupe du monde le symbole d'une RDC rassemblée, ambitieuse et tournée vers l'avenir.

4. Daniel Mukoko Samba : la stabilité des prix, la relance économique et l'intégration régionale

Avec 64 % d'opinions favorables, Daniel Mukoko Samba, vice-Premier ministre en charge de l'Économie nationale, occupe la quatrième place au classement. Son action se déploie autour de trois axes majeurs : la stabilité des prix, la relance de l'activité économique et l'intégration régionale.

Sur le plan de l'intégration régionale, il a renforcé la coopération économique avec les pays voisins et les partenaires stratégiques.

La tenue du 3^e Forum économique RDC-Angola a permis d'identifier des opportunités concrètes, notamment : le corridor Dilolo-Lobito, levier stratégique de désenclavement et d'exportation pour la RDC ; la coopération énergétique avec l'Angola, pour réduire le déficit énergétique national ; l'intégration financière, clé de la formalisation des échanges ; et le développement de l'économie bleue, porteur de sécurité alimentaire et de diversification des exportations.

Il a également poursuivi des actions dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat stratégique avec les États-Unis d'Amérique.

En interne, il a consolidé des partenariats économiques avec des entreprises congolaises

(Suite à la page 4)

Suminwa rassure : une gouvernance active qui séduit l'opinion congolaise

comme le CDI-Bwamanda pour la relance agricole et la promotion de la production locale.

Face à la crise pétrolière, des dispositions ont été prises pour assurer la continuité de l'approvisionnement du pays, limitant l'impact des chocs externes sur le marché intérieur.

Par la régulation et le suivi rapproché de la situation économique interne (terrain, marchés, prix), il veille à la stabilité du marché et à la protection du pouvoir d'achat des populations, en insistant sur la rigueur administrative au sein de son ministère.

Daniel Mukoko Samba (Économie nationale) arrive en quatrième position avec 64 % d'opinion favorables.

Le vice-Premier ministre a renforcé la coopération économique régionale et les réformes de gouvernance administrative. Il a pris part au Forum économique RDC-Angola et lancé la Semaine française de Kinshasa, tout en insistant sur la rigueur administrative au sein de son ministère.

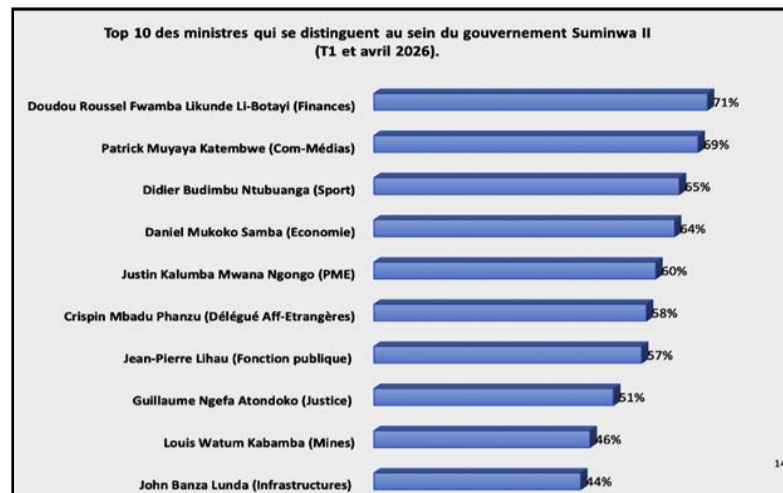
5. Justin Kalumba Mwana Ngongo : l'essor des PME et l'appui à l'entrepreneuriat

Avec 60 % d'opinions favorables, Justin Kalumba Mwana Ngongo, ministre de l'Entrepreneuriat et des PME, s'installe à la cinquième place du classement, porté par une action résolument tournée vers la création d'emplois et la promotion de l'initiative privée.

En première ligne sur le terrain, il a renforcé son soutien à l'entrepreneuriat féminin et aux petites et moyennes entreprises, notamment à travers la remise de subventions à Mbuji-Mayi dans le cadre du projet TRANSFORME RDC.

Cette démarche vise à donner aux entrepreneurs locaux (en particulier aux femmes) les moyens de passer du simple projet à la véritable entreprise, capable de créer de la valeur et des emplois durables.

Au-delà du financement, Justin Kalumba insiste sur la transformation des initiatives locales en entreprises viables et pérennes : accompagnement,



encadrement, accès aux opportunités et culture de la performance.

Son action s'inscrit ainsi dans une vision claire : faire des PME et de l'entrepreneuriat congolais un moteur concret de croissance inclusive et de réduction du chômage, en particulier chez les jeunes et les femmes.

6. Crispin Mbadu : le lobbying diplomatique pour l'élection de la candidate de la RDC à la Francophonie

Sous l'impulsion du président Félix-Antoine Tshisekedi, le ministre délégué Crispin Mbadu Phanzu (classé sixième avec 58 % d'opinions favorables) s'est imposé en avril 2026 comme l'un des pivots du gouvernement Suminwa II, à la croisée du lobbying diplomatique et de la gestion rigoureuse de l'État. Au cœur de son action : la campagne internationale en faveur de Juliana

Lumumba, candidate de la RDC au poste de secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Cette offensive a débuté à Kinshasa, par des consultations avec les ambassadeurs francophones, avant de se déployer sur le continent africain et au-delà. Crispin Mbadu a ainsi multiplié les déplacements au Togo, au Cap-Vert, en Guinée Conakry, en Mauritanie, au Sénégal, au Congo-Brazzaville et au Canada, menant partout un plaidoyer ciblé pour rallier des soutiens à la candidature congolaise.

Au Canada, il est notamment passé par le Parlement, où il a eu des

échanges enrichissants avec les députés fédéraux, en particulier les membres du groupe d'amitié interparlementaire Canada-RDC, afin de consolider l'adhésion de ce partenaire-clé à la candidature de Juliana Lumumba.

Lors de sa mission à Bruxelles, il a poursuivi ce travail de conviction auprès des partenaires européens et francophones. En mettant en avant le poids démographique de la RDC - premier pays francophone du monde - et la portée symbolique et politique de la candidature de Juliana Lumumba, il a contribué à réaffirmer le leadership congolais au sein de l'espace francophone et à repositionner la RDC comme un acteur d'influence au sein de l'OIF.

En parallèle, Crispin Mbadu a maintenu une gestion ferme des dossiers relatifs à la diaspora congolaise. Il s'emploie constamment à assumer ses responsabilités et à renforcer la crédibilité de l'action gouvernementale, articulant ainsi diplomatie d'influence à l'extérieur et suivi attentif des enjeux citoyens à l'étranger.

Entre diplomatie d'influence et rigueur administrative, Crispin Mbadu incarne une stratégie claire : faire de la campagne autour de la Francophonie un levier pour projeter l'image d'une RDC responsable, ambitieuse et souveraine, tout en consolidant la gestion interne de l'État et le lien avec sa diaspora.

AUTRES MINISTRES EN ACTION

Jean-Pierre Lihau (Fonction publique) septième avec 57 % : modernisation de

l'administration et rationalisation des effectifs.

Guillaume Ngefa Atondoko (Justice) huitième avec 51 % : lutte contre l'impunité et renforcement de l'État de droit.

Louis Watum Kabamba (Mines) neuvième avec 46 % : transparence et régulation du secteur minier.

John Banza Lunda (Infrastructures) clôture le top 10 avec 44 % : suivi des grands chantiers et désenclavement du territoire.

En conclusion, ce baromètre du premier trimestre et du mois d'avril 2026 confirme une dynamique globalement positive autour de l'action du gouvernement Suminwa II. L'opinion publique exprime une appréciation favorable des réformes engagées, des initiatives économiques, sociales et institutionnelles, ainsi que des efforts de modernisation de l'État. Au centre de cette perception encourageante, la Première ministre Judith Suminwa Tuluka bénéficie d'un niveau de confiance élevé, illustré par 78 % d'opinions favorables, traduisant une adhésion à sa vision et à sa méthode de gouvernance.

Au-delà des résultats sectoriels, c'est surtout la capacité de coordination de l'action gouvernementale qui ressort comme un élément déterminant. Sous

leadership de la première ministre Judith Suminwa, les différents ministères apparaissent mieux alignés, plus structurés et orientés vers des objectifs communs, allant de la stabilité macroéconomique à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette cohérence dans l'exécution des politiques publiques renforce l'image d'un exécutif plus efficace et mieux organisé.

Ainsi, malgré les défis persistants, notamment sécuritaires et sociaux, la gouvernance conduite par Judith Suminwa est perçue comme une dynamique de transformation progressive de l'État, portée par une meilleure coordination gouvernementale et une volonté affirmée de résultats concrets au service de la population congolaise.

Sondage LES POINTS

FORUM DES AS

Quotidien d'informations

15/C, 11^{ème} Rue
Limete/Industriel
forumdesas2001@gmail.com
www.forumdesas.cd
Id. Nat. M 59842 H
Editeur Responsable
BONGO BOVERY

Directeur de Publication
Didier KEBONGO
(+243 82 47 89 795)

Directeur de la Rédaction
Kléber KUNGU

Rédacteur en chef
Yves KALIKAT

Rédaction centrale
Didier KEBONGO
Yves KALIKAT
Kléber KUNGU
Mathy MUSAU
Fyfy-Solange TANGAMU
Christian-Timothée MAMPUYA
Gloire BATOMENE
Jérémie ASOKO

Collaborateurs extérieurs
Muke MUKE
César IPOKA
Tricya MUSANSI

Kananga
Félix MULUMBA Kalemba
Ituri
Héritier TIMOLO
Nord-Kivu
Pascal NDUYIRI
Lubumbashi
Patient MBY

Service Administratif
et Financier
Sylvain Mpono

Publication assistée
par ordinateur (PAO)
Jacques LUSIMANU
Aimé NSIMBA

Webmaster & Edition
électronique
David BABOMBWA
Distribution
Nico MBENGA
MASAMUNA

Le gouvernement contre-attaque face aux "campagnes diffamatoires" visant la Première ministre

À travers un communiqué officiel publié le 25 avril, le ministère de la Communication et Médias annonce que le gouvernement de la République démocratique du Congo hausse le ton face à la montée des contenus jugés diffamatoires sur les réseaux sociaux, visant notamment la Première ministre Judith Suminwa et d'autres responsables publics.

Dans ce document, l'exécutif dénonce une "recrudescence" d'attaques numériques mêlant injures, diffamations, menaces et autres formes d'atteintes à l'honneur. Plus préoccupant encore, ces agissements ne seraient pas isolés, mais s'inscriraient, selon le gouvernement, dans des "campagnes coordonnées de dénigrement" destinées à manipuler l'opinion et à

fragiliser les institutions de la République.

INJURES PUBLIQUES, DIFFAMATION, HARCELEMENT... NE RELÈVENT PLUS DE DÉBAR DÉMOCRATIQUE

Sans remettre en cause les libertés fondamentales, le gouvernement rappelle que la Constitution garantit pleinement la liberté d'expression et d'opinion piliers essentiels de l'État de droit. Mais cette liberté, insiste-t-il, ne saurait servir de paravent à des comportements délictueux.

Dans cette optique, le communiqué trace une ligne claire : injures publiques, diffamation, harcèlement numérique, incitation à la haine ou atteintes à l'honneur ne relèvent plus du débat démocratique dès lors qu'ils tombent sous le coup de la loi. Une mise au point qui vise à encadrer les dérives constatées dans

l'espace numérique congolais, devenu ces dernières années un terrain d'affrontements politiques et médiatiques exacerbés.

LES AUTORITÉS JUDICIAIRES SONT SAISIES

Le gouvernement ne se limite pas à la dénonciation. Il annonce avoir saisi les autorités judiciaires et les services compétents afin d'identifier les auteurs, co-auteurs et éventuels commanditaires de ces campagnes. Une attention particulière est portée aux réseaux agissant dans l'ombre, parfois depuis l'étranger ou à travers des dispositifs numériques dissimulés.

L'objectif est clair : engager des poursuites conformément à la législation en vigueur et mettre fin à l'impunité numérique.

Au-delà de la réponse judiciaire, l'exécutif en



appelle à la responsabilité citoyenne. Il invite les Congolais à préserver la dignité du débat public, à renforcer la cohésion nationale et à faire preuve de retenue dans l'usage des plateformes numériques.

Dans un contexte politique et sécuritaire souvent tendu, ce

communiqué sonne comme un avertissement, mais aussi comme une tentative de reprise en main du récit public. Entre régulation nécessaire et risque de crispation des libertés, la ligne de crête reste étroite et scrutée de près.


Jérémie ASOKO

AVIS DE VENTE

L'Ambassade de Tunisie à Kinshasa met en vente une voiture d'occasion présentant les caractéristiques suivantes :

- * **Marque : Mercedes-Benz**
- * **Modèle : E 200**
- * **Type : Berline**
- * **Motorisation : 4 cylindres**
- * **Année : 2011**
- * **Kilométrage : 78 000 km**
- * **Carburant : Essence**
- * **Prix de départ : 10 380 USD**

Les personnes intéressées sont invitées à examiner le véhicule sur rendez-vous, en contactant le numéro suivant : **0903131086**, et ce avant le **15 mai 2026**.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET MEDIAS

COMMUNIQUÉ

Le Gouvernement condamne les attaques diffamatoires visant la Première Ministre ainsi que d'autres responsables publics et saisit la justice

Kinshasa, le 25 avril 2026 – Le Gouvernement de la République démocratique du Congo condamne avec fermeté la recrudescence, sur les réseaux sociaux et autres espaces numériques, de publications et contenus comportant injures, diffamations, menaces, outrages et autres atteintes visant Son Excellence Madame Judith Suminwa Tuluka, Première Ministre, ainsi que d'autres responsables publics.

Le Gouvernement relève que certains de ces agissements procèdent de campagnes coordonnées de dénigrement, de manipulation de l'opinion, de relais organisés et d'actions concertées de nature à porter atteinte à la crédibilité des Institutions de la République, à la cohésion nationale et à l'autorité de l'État.

Le Gouvernement rappelle que la Constitution de la République démocratique du Congo garantit les libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression et la liberté d'opinion. Ces libertés constituent des acquis essentiels de l'État de droit et du fonctionnement démocratique des Institutions. Toutefois, l'exercice de ces libertés s'opère dans le strict respect de la Constitution, des lois de la République, de l'ordre public et des droits d'autrui.

À ce titre, les injures publiques, la diffamation, les menaces, le harcèlement numérique, les incitations à la haine, les atteintes à l'honneur, ainsi que toute entreprise de déstabilisation ou d'ingérence contraire aux intérêts nationaux, ne sauraient relever de la liberté d'expression dès lors qu'ils constituent des infractions réprimées par la législation en vigueur.

En conséquence, le Gouvernement précise que les autorités judiciaires et les services compétents ont été saisis aux fins de constater les faits, d'identifier les auteurs, co-auteurs, complices, commanditaires et relais éventuels, y compris ceux agissant dans l'anonymat, depuis l'étranger ou au moyen de dispositifs numériques dissimulés, et d'engager, le cas échéant, les poursuites prévues par la loi.

Le Gouvernement réaffirme son attachement constant aux principes républicains de liberté, de responsabilité et de respect mutuel. Il appelle l'ensemble des citoyens à préserver la dignité du débat public, la cohésion nationale et l'usage responsable des espaces numériques, dans l'intérêt supérieur de la Nation. **FIN.**

Kinshasa-RDC
Adresse : B3, avenue TABU-LEY (ex. TOMBALBAVE), Bâtiment RATELSOO (RTNC 2) Commune de la Gombe, Kinshasa-RDC
• Courriel : info@communication.gouv.cd
• Site web : <http://www.rdc.dz>
© 2026 @com.mediasRDC

ASSEMBLEE NATIONALE

Le ministre des Finances défend l'émission d'Eurobond devant les élus du peuple

Le ministre des Finances, Doudou Fwamba Likunde Likembu, était devant la représentation nationale pour répondre à une question d'actualité que lui avait adressée le député national Guy Kabongo, relative à l'émission d'un Eurobond, une initiative visant à mobiliser des ressources financières sur les marchés internationaux.

Face aux préoccupations soulevées, le ministre des Finances a indiqué que la RDC ne célèbre pas tant le montant mobilisé que la reconnaissance internationale de sa signature. Celle-ci a été rendue possible grâce aux réformes à impacts visibles menées par le Gouvernement, sous le leadership du Président de la

République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Les fonds mobilisés, a poursuivi Doudou Fwamba, serviront à financer des projets structurants, notamment dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie, essentiels à la transformation économique du pays.

Abordant les conditions financières de l'emprunt, comparées à celles de pays ayant une notation similaire, l'argentier national a rassuré les élus en mettant en avant des indicateurs macroéconomiques jugés solides, notamment un déficit maîtrisé à 2,4 % du PIB et une dette publique contenue à 18,1 %.

Répondant aux trois principales préoccupations soulevées à savoir la régularité de la démarche engagée, les conditions



financières de l'emprunt et les effets macroéconomiques attendus, le ministre a insisté sur la volonté du Gouvernement de réduire significativement la précarité et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Par ailleurs, il a souligné : " Nous ne célébrons pas le milliard de dollars mobilisé, mais l'entrée de la RDC sur les marchés internationaux ".

Il n'a pas manqué de qualifier cette opération de signal fort dans l'échiquier international, susceptible d'attirer davantage d'investisseurs tout en impliquant un engagement accru en matière de discipline budgétaire.

" Cette démarche s'inscrit dans la dynamique de modernisation de la gestion des finances publiques engagée par le Gouvernement ", a-t-il reconnu.

Enfin, le ministre des Finances a remercié le député national Guy Kabongo pour l'opportunité lui offerte d'éclairer la représentation nationale sur cette opération majeure, porteuse d'opportunités pour l'économie congolaise.

Selon l'auteur de cette question d'actualité, il a été demandé au ministre,

conformément au règlement intérieur de l'Assemblée nationale (notamment ses articles 178, 191 et 192) ainsi qu'aux articles 100 et 138 de la Constitution, de fournir des explications sur la sortie inaugurale de la République démocratique du Congo sur les marchés financiers internationaux, ayant permis de mobiliser plus d'un milliard de dollars américains, dans un contexte international marqué par les tensions entre l'Iran, Israël et les États-Unis.

Cette opération revêt un caractère historique en ce qu'elle positionne désormais le pays parmi les États présents sur les marchés internationaux de capitaux, au regard de son potentiel, de ses ressources et de l'ampleur de ses ambitions de développement.

Mathy MUSAU

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE:

Kabund exhorte Tshisekedi de "sortir par la grande porte"

* En réagissant sur un éventuel accueil des migrants afghans: "Le Congo n'est pas le 53^{ème} État des États-Unis d'Amérique " dit Kabund

A Limete, sur l'esplanade de la 11^{ème} rue, le quatrième anniversaire de l'Alliance pour le Changement (A.Ch) s'est mué en véritable démonstration de force politique, avec comme thème choisi: "On construit la nation autour d'une table, pas dans les divisions".

Le 24 avril 2026, devant une marée humaine acquise à sa cause, Jean-Marc Kabund-A-Kabund a troqué le registre commémoratif pour une offensive politique frontale, articulée autour de deux lignes de fracture majeures : la révision constitutionnelle et la souveraineté nationale.

Dans un discours dense, incisif et méthodiquement construit, l'ancien président intérimaire de l'UDPS a opposé une fin de non-recevoir catégorique à toute tentative de révision constitutionnelle. À ses yeux, l'initiative est " illusoire, inopportune et juridiquement irrecevable " dans le contexte actuel, marqué notamment

par l'état de siège et les tensions sécuritaires persistantes.

S'appuyant sur les verrous constitutionnels, il déroule une argumentation sans concession : " Sommes-nous en guerre ou pas ? ", interroge-t-il, avant d'asséner un verdict sans ambiguïté : " Il n'y aura pas de révision. " Une posture qui érige la Constitution en ligne rouge infranchissable.

Au-delà du droit, Kabund convoque l'histoire. Des ruptures brutales de 1965 à 1997, il tire une leçon centrale : en RDC, les bouleversements politiques ont souvent précédé les mutations constitutionnelles. Une manière d'alerter contre toute tentation de manipulation institutionnelle dans un contexte déjà fragile.

" IL A LE CHOIX DE SORTIR PAR LA GRANDE PORTE "

Dans cette logique, il revendique une lecture quasi doctrinale de la Constitution, perçue comme le fruit des douleurs historiques du pays

et comme un bouclier contre les dérives autoritaires.

Le moment le plus marquant de cette sortie reste l'interpellation directe du chef de l'État, Félix Tshisekedi. Dans une séquence à forte charge symbolique, Kabund évoque les trajectoires souvent tragiques des dirigeants congolais, entre exil, chute et violence politique.

Puis tombe cette phrase, aussi brève que lourde de sens à l'endroit de Félix Tshisekedi : " Il a le choix de sortir par la grande porte. "

Derrière la formule, une double lecture : une invitation à privilégier une sortie institutionnelle apaisée, honorable, mais aussi un avertissement implicite face aux risques d'un passage en force.

" LE CONGO N'EST PAS LE 53^e ETAT DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE "

Dans la foulée, Kabund a ouvert un second front, cette fois, sur le terrain de la souveraineté. Il s'est vivement opposé à un supposé projet

d'accueil en RDC de migrants afghans en provenance des États-Unis, évoquant un contingent d'environ 1.200 personnes.

Dans un registre plus alarmiste, il associe cette hypothèse à des risques sécuritaires accrus, dans un pays déjà confronté à la criminalité urbaine et aux conflits armés dans l'Est.

Mais c'est surtout sur le plan politique que son propos prend de l'ampleur. " Le Congo n'est pas le 53^e État des États-Unis d'Amérique ", martèle-t-il, dénonçant ce qu'il perçoit comme une atteinte à la souveraineté nationale.

Pour appuyer son argumentaire, il convoque un contraste démographique et géographique, jugé révélateur d'un déséquilibre dans la gestion d'un tel dossier. Une rhétorique qui trouve un écho dans une partie de l'opposition, notamment chez Martin Fayulu, également critique face à cette éventualité.

Au-delà des thématiques abordées, la sortie de Marc Kabund marque son repositionnement clair dans le

paysage politique congolais. Entre défense rigoureuse de l'ordre constitutionnel et discours souverainiste assumé, il cherche à incarner une opposition structurée, capable de capter les inquiétudes populaires.

En filigrane, l'ancien cadre de l'UDPS esquisse aussi une alternative : celle d'un dialogue national, fondé sur la concertation plutôt que sur l'imposition. Mais cette ouverture contraste avec la virulence du ton, révélant une stratégie oscillant entre appel à l'unité et démonstration de force.

À Limete, l'anniversaire de l'A.Ch n'aura donc rien eu d'anodin. Il aura servi de tremplin à une offensive politique assumée, redessinant les lignes de fracture autour de la Constitution et de la souveraineté.

Dans une RDC sous tension, le message est limpide : la bataille politique ne fait que s'intensifier et elle se jouera, désormais, à fronts ouverts.

Jérémy ASOKO

AU-DELÀ DE L'EXPLOITATION MINIÈRE ET DU FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE

SICOMINES SA : d'abord l'être humain constitué de son personnel et de communautés environnantes !

Pour la première quinzaine d'avril 2026, la joint-venture sino-congolaise à impact visible dans la coopération entre la RDC et la RPC a publié trois dépêches pour des activités interprofessionnelles qui se sont déroulées dans ses installations à Kolwezi, province du Lualaba. La première dépêche date du 14 avril. La deuxième le 13 avril. La troisième le 1^{er} avril.

De celle du 14 avril, est rappelée une tradition consistant à récompenser les employés qui se sont distingués au cours du premier trimestre de l'année. Au nombre de 63 pour l'année 2026, ils ont été primés pour « leur performance dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes ». La cérémonie s'est déroulée le 31 mars 2026.

« Fidèle à sa tradition, SICOMINES attache une grande importance au savoir-faire et au savoir être. En valorisant les efforts de chacun, notre organisation cultive un esprit d'émulation et d'excellence au sein de ses équipes. Les modèles que nous célébrons aujourd'hui ne sont pas seulement les meilleurs de leurs

départements. Ils incarnent surtout, la passion du travail bien fait ». La déclaration est du conseiller technique principal Ntambwe Kashona à qui a échu l'honneur de présider cette rencontre.

La dépêche signale les remerciements des lauréats qui, par la voix de leur représentant pour la circonstance, a révélé que « La SICOMINES a toujours eu l'attention de ses employés dans le savoir-faire et le savoir être. Le grand secret, c'est de travailler dans les consignes de sécurité, la discipline au travail et présenter un travail de qualité dans ses tâches ».

PLUSIEURS JEUNES ONT DÉJÀ ÉTÉ RECRUTÉS PAR SICOMINES SA

Dans la dépêche du 13 avril, l'entreprise a confirmé son implication « dans l'emploi et la formation des jeunes en RDC », acte au demeurant salué vivement les nouveaux agents recrutés sur concours dans le cadre de la première édition de la Conférence Sino-Congolaise organisée en décembre 2025 par l'Ambassade de Chine en RDC et le ministère congolais de la Formation professionnelle et technique.

« En ce premier mois,



chaque jour fut une leçon et un enrichissement. J'ai appris de tous, surtout de mes supérieurs qui m'ont guidé avec professionnalisme et bienveillance, au vrai bonus pater familias. Je remercie la SICOMINES dans son ensemble pour cette opportunité. C'est un pas de plus vers de nouveaux horizons ». C'est en ces termes que s'est exprimé Rodrigue Mombotey, agent en stage au poste d'assistant juridique au département juridique et conformité.

Pour saisir la dimension de cette implication, il faut remonter à cette Conférence organisée en décembre 2025 à Kinshasa.

Sur son site web, le ministère de la Formation professionnelle note que visant « à doter la jeunesse congolaise des compétences nécessaires pour répondre aux besoins du marché local », cette initiative a enregistré plus de 1.200 participants.

« Les jeunes Congolais ont eu l'occasion de découvrir les opportunités offertes par les entreprises chinoises opérant en RDC et de déposer leurs CV pour des postes vacants. Les résultats ne se sont pas fait attendre, plusieurs jeunes ont déjà été recrutés par SICOMINES, qui a lancé un processus de recrutement à la suite de cette conférence. Les candidats retenus ont reçu leurs lettres d'engagement lors d'une cérémonie organisée à l'Ambassade de Chine en RDC, le jeudi 5 février 2026 », signale le site

web.

La procédure d'engagement s'est accélérée si bien que les premiers recrutés pour le compte de SICOMINES SA ont rejoint Kolwezi peu après. Cas d'Yvonne Kwaleso et de Joëlle Kawela. La première a fait la déclaration suivante : « Depuis le 23 février, j'ai intégré le laboratoire en tant qu'analyste.

Chaque journée est une découverte, un apprentissage et une occasion de contribuer à des projets stimulants. Grâce au soutien et au partage d'expériences avec mes collègues, je progresse chaque jour et je découvre avec enthousiasme les défis passionnants du travail scientifique. Fière et reconnaissante de faire partie de cette belle aventure scientifique ».

La seconde l'a fait par ces mots : « ... depuis que je suis à SICOMINES, tout se passe à merveille dans ma vie professionnelle. Je suis ravie de travailler en Ressources humaines. SICOMINES est une bonne entreprise minière. Je suis motivée pour continuer cette aventure professionnelle ».

TÉMOIGNAGE D'UN ANCIEN

Bien entendu, les nouvelles unités bénéficient de l'encadrement de leurs "aînés" au nombre desquels Junior Yangongo. Édifiant, voici son témoignage : « Cela fait déjà sept ans que je suis à SICOMINES. J'ai

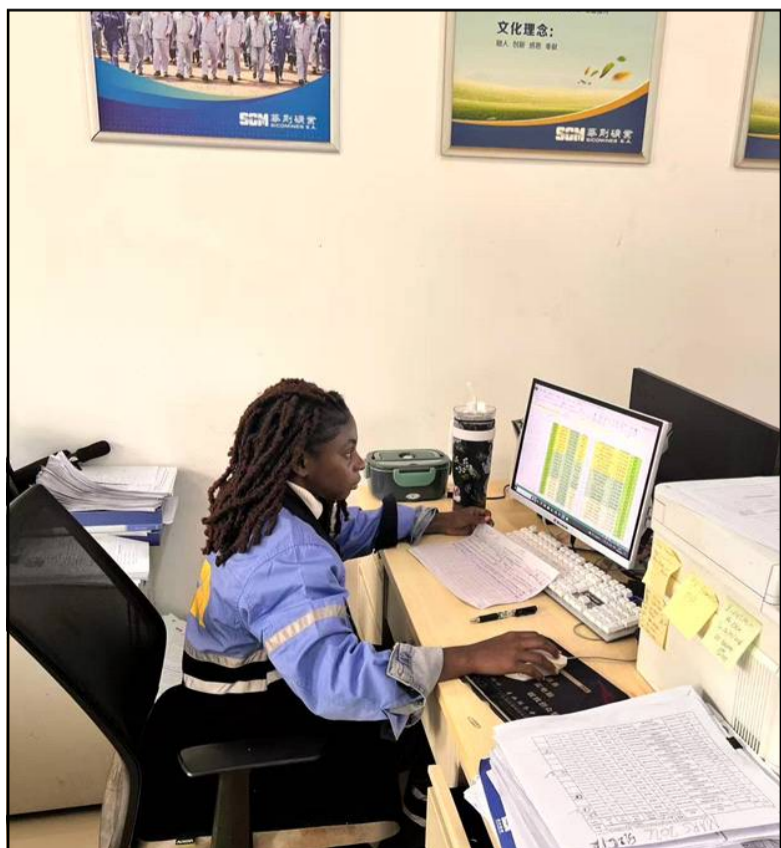
commencé comme opérateur d'entretien à l'usine. En saisissant les opportunités de formation offertes, j'ai pu évoluer jusqu'au poste de chef d'équipe au laboratoire de recherche et de contrôle. Ailleurs, on exige souvent plusieurs années d'expérience avant d'être recruté. Moi, je suis venu d'un autre secteur et je suis entré dans le domaine minier. SICOMINES m'a donné l'opportunité d'apprendre. J'ai appris, j'ai gravi les échelons. S'il ya un endroit où il faut venir pour se former professionnellement, c'est bien SICOMINES » !

Il s'agit d'emplois durables de nature à transformer réellement des vies.

Ce challenge, SICOMINES SA est le réaliser concomitamment avec, d'une part, l'exploitation minière et, de l'autre, le financement des infrastructures de base qui confirment une vérité qu'on a tentée d'occulter, vérité que seule la Chine a perçue : la RDC est un pays non pas que d'avenir, mais surtout de l'avenir..

C'est pourquoi son plan social implique également les communautés environnantes auxquelles beaucoup d'opportunités sont offertes, en priorité l'accès à l'eau, à l'électricité, à la santé, à l'éducation, à l'environnement, à l'agriculture et à divers métiers.

Simon Mutombo



DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

RDC-RCA: Grâce Neema porte la voix de la paix à la frontière

* L'élue d'Ango l'a fait aux côtés du président de l'Assemblée nationale, lors d'un échange avec le président Touadéra.

À l'occasion d'une mission parlementaire à Bangui, la députée nationale et Questeuse adjointe, Grâce Neema Paininye, a mis en lumière l'un des enjeux sécuritaires majeurs de la province du Bas-Uele : l'instabilité persistante à la frontière entre la République démocratique du Congo et la République centrafricaine.

En marge de l'investiture du président Faustin-Archange Touadéra, l'élue d'Ango a directement interpellé le chef de l'État centrafricain sur la dégradation continue de la situation sécuritaire dans cette zone frontalière. Elle a insisté sur un constat récurrent : la majorité des groupes armés qui terrorisent les populations congolaises opèrent à partir du territoire centrafricain.

Selon les informations recueillies sur le terrain, plusieurs mouvements



Poignée de mains de Grâce Neema et du président Touadéra. PHOTO DROITS TIERS

rebelle, notamment des éléments issus de la Séléka, de la LRA d'origine ougandaise ainsi que des résidus de groupes armés actifs dans la région, traversent régulièrement la frontière pour mener des incursions en territoire

congolais. Ces groupes se livrent à des exactions graves : pillages, enlèvements d'enfants, violences contre les civils et recrutement forcé.

La députée souligne que cette insécurité transfrontalière trouve en grande partie son origine

dans le manque de contrôle effectif de certaines zones du territoire centrafricain, en particulier dans les régions proches d'Ango et de Zapay. Des espaces qualifiés d'enclavés, dépourvus d'infrastructures et difficilement accessibles, servent de sanctuaires aux groupes armés.

Face à cette réalité, le président Touadéra a reconnu les limites du contrôle de l'État centrafricain sur certaines zones et a plaidé pour une coopération renforcée entre les deux pays. Il a notamment insisté sur la nécessité d'actions conjointes, estimant que la stabilisation de la frontière ne peut être atteinte sans une collaboration étroite entre Kinshasa et Bangui.

Parmi les pistes évoquées figurent le développement d'infrastructures routières et la construction de ponts pour désenclaver les zones frontalières, favoriser les échanges économiques et réduire l'influence des groupes armés. L'idée est claire : restaurer l'autorité de

l'État du côté centrafricain est une condition essentielle pour garantir la sécurité durable du côté congolais.

Grâce Neema a également alerté sur les conséquences de cette insécurité prolongée, notamment le risque de développement de groupes d'autodéfense locaux, avec des dérives potentielles similaires à celles observées dans d'autres régions du pays.

En définitive, l'élue d'Ango rappelle que la paix dans cette zone passe avant tout par le rétablissement de l'ordre en République centrafricaine. Car tant que certaines portions de ce territoire resteront hors contrôle, les populations congolaises continueront de subir les effets directs de cette instabilité.

La question sécuritaire à la frontière RDC-RCA s'impose ainsi comme un enjeu régional majeur, nécessitant une réponse coordonnée, durable et urgente.

CellCom QA/AN

La RDC et le Brésil lancent un partenariat opérationnel pour la mobilité urbaine et l'agriculture

Dans une volonté affichée de renforcer les liens de coopération internationale au service du développement urbain, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Daniel Bumba, a reçu en audience, le vendredi 24 avril 2026, l'ambassadeur du Brésil en République démocratique du Congo, M. Roberto Parente. Une rencontre stratégique, placée sous le signe de l'action concrète et du partenariat opérationnel.

Au centre des échanges, deux axes prioritaires ont émergé avec insistance : la mobilité urbaine, enjeu majeur pour une capitale en constante expansion, et le développement agricole, levier essentiel pour la sécurité alimentaire et la

création de valeur locale. Deux secteurs jugés structurants pour améliorer durablement les conditions de vie des Kinois et soutenir la croissance économique de la ville.

Dans une déclaration à l'issue de l'audience, le diplomate brésilien a annoncé la mise en place prochaine d'un cadre de coopération bilatérale destiné à accompagner le gouvernement provincial dans la concrétisation de projets à fort impact. Ceux-ci devraient notamment porter sur les infrastructures urbaines et la valorisation du potentiel agricole, domaines dans lesquels le Brésil dispose d'une expertise reconnue.

" C'est une excellente occasion de discuter des défis communs que nous



Le Gouverneur Bumba et l'ambassadeur du Brésil en RDC, Roberto Parente. PHOTO DROITS TIERS

partageons. Le Brésil et la RDC présentent des réalités proches, ce qui ouvre la voie à une collaboration fructueuse ", a souligné M. Roberto Parente, mettant en avant la convergence des enjeux entre les deux pays.

Selon les deux parties, plusieurs pistes concrètes de coopération ont déjà été identifiées et feront l'objet de travaux techniques conjoints dans les prochaines étapes, en vue de projets structurants et immédiatement perceptibles par les populations.

Cette rencontre marque ainsi un tournant dans les relations entre Kinshasa et le Brésil, ouvrant la voie à une coopération plus pragmatique, orientée vers des résultats tangibles et à fort impact social pour la capitale congolaise.

Jérémie ASOKO

Kasaï-Central : La société civile alerte sur la spoliation des biens publics à Kananga

La question de la gestion du patrimoine immobilier public refait surface au Kasaï-Central. Le coordonnateur de la Société civile du peuple dans la province, Emmanuel Iza Kabukapu, a récemment saisi la ministre nationale des Affaires foncières, O'Neige N'sele, afin d'attirer son attention sur des cas présumés de spoliation de biens appartenant à l'État dans la ville de Kananga, a-t-on appris dimanche 25 avril.

Au cœur de cette démarche figure un rapport de contrôle réalisé par des députés ayant effectué une mission d'enquête à Kananga. Selon Emmanuel Iza Kabukapu, ce document met en évidence plusieurs irrégularités dans la gestion des maisons et terrains publics, certains ayant été attribués à des particuliers en

dehors des circuits légaux.

D'après lui, ces pratiques portent atteinte à l'intégrité du patrimoine de l'État et soulèvent des interrogations sur les mécanismes de contrôle et de suivi au niveau provincial. Il évoque notamment des cas où des biens destinés à un usage administratif ou collectif auraient changé de mains sans transparence.

UNE PROBLÉMATIQUE AUX CONSÉQUENCES MULTIPLES

La spoliation des biens publics n'est pas sans impact. Elle prive l'État de ressources stratégiques, complique la mise en œuvre de politiques publiques et alimente un sentiment d'injustice au sein de la population.

Dans une ville comme Kananga, en pleine expansion, la question foncière est particulièrement

sensible. L'occupation irrégulière de terrains ou de bâtiments publics peut freiner des projets d'intérêt général, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé ou de l'administration.

Face à ces préoccupations, la ministre O'Neige N'sele a manifesté un intérêt particulier pour le dossier. Selon le coordonnateur de la société civile, elle aurait pris l'engagement d'initier une concertation avec ses collègues en charge de la Justice et de l'Habitat.

UN SIGNAL EN FAVEUR DE LA GOUVERNANCE

L'objectif est de mettre en place une approche coordonnée permettant d'identifier les responsabilités, de rétablir les droits de l'État et d'éviter la répétition de telles situations.



Pour Emmanuel Iza Kabukapu, cette démarche s'inscrit dans la vision prônée par le Président de la République, Félix Tshisekedi, axée sur la bonne gouvernance et la lutte contre les pratiques irrégulières dans la gestion des biens publics.

Il se dit confiant quant à l'issue du dossier, espérant que des mesures concrètes seront prises pour récupérer les biens concernés et sanctionner les éventuels responsables.

Au-delà des échanges institutionnels, la population attend désormais des actions

visibles. La récupération des biens de l'État et la transparence dans leur gestion apparaissent comme des enjeux majeurs pour restaurer la confiance entre les citoyens et les autorités.

Ce dossier, désormais porté au niveau national, pourrait ainsi marquer un tournant dans la lutte contre la spoliation foncière au Kasaï-Central, à condition que les engagements annoncés se traduisent rapidement en actes.

Félix MULUMBA KALEMBA

PDL-145T à Dekese : chantiers à l'abandon, colère grandissante contre l'inaction du PNUD

Le Programme de développement local des 145 territoires (PDL-145T), lancé par le Président de la République, Félix Tshisekedi, peine toujours à produire des résultats concrets dans plusieurs régions du pays. C'est le cas de Dekese, dans la province du Kasaï où la situation est particulièrement préoccupante.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), chargé d'exécuter une partie des travaux, n'a, jusqu'à présent, livré aucun ouvrage à l'administration territoriale. Sur le terrain, les chantiers sont à l'arrêt, voire abandonnés.

Des matériaux destinés aux constructions sont laissés à l'abandon, exposés aux intempéries, tandis que la main-d'œuvre locale

dénonce une prise en charge jugée insuffisante et un manque de considération. Pour de nombreux habitants, cette situation frise le mépris.

Conçu pour rapprocher le développement des populations à la base, ce vaste programme suscite aujourd'hui des interrogations.

Plusieurs années après son lancement, les attentes restent fortes, mais les réalisations tardent à suivre,

laissant place à un sentiment de stagnation dans certains territoires.

LES ALERTES DE L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE INAUDIBLES

Malgré les multiples alertes lancées par l'administrateur du territoire et les appels répétés de la population, aucune réponse adéquate n'a été apportée jusqu'ici. Ce silence prolongé alimente la frustration et

renforce le doute quant à la concrétisation effective du programme dans cette partie du pays.

Face à ce blocage, des voix s'élèvent pour exiger plus de transparence, d'efficacité et une reprise urgente des travaux. L'enjeu est de taille : redonner espoir aux populations et faire du PDL-145T un véritable levier de développement local, plutôt qu'un symbole de promesses non tenues. **César IPOKA**

Sud-Kivu : les FARDC annoncent avoir abattu un drone rwandais à Fizi

Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont annoncé, dans un communiqué officiel, avoir abattu le samedi 25 avril un drone de type UAV appartenant à l'armée rwandaise. L'incident s'est produit au Point Zéro, dans les hauts plateaux de Minembwe, en territoire de Fizi, dans la province du Sud-Kivu.

Selon le document portant la signature du porte-parole a.i. des FARDC, le lieutenant-colonel Mak Hazukay, cet aéronef était en pleine mission offensive. Il visait, d'après la même source, les positions des forces congolaises ainsi que les populations civiles présentes dans cette zone sous haute surveillance.

L'armée congolaise qualifie cet acte de "violation manifeste de l'espace aérien

national" et parle d'une agression caractérisée contre la République démocratique du Congo. Elle y voit également une tentative de déstabilisation dans une région déjà fragilisée par des tensions sécuritaires persistantes.

Le communiqué rappelle que des incidents similaires ont été enregistrés récemment dans la zone, notamment après la rencontre de Montreux en

Suisse. Les localités de Mikenge, Kakenge ainsi que les civils de Point Zéro auraient déjà subi des tirs et bombardements attribués à l'armée rwandaise et à ses supplétifs.

Pour les FARDC, la répétition de ces actes traduit une volonté persistante de remettre en cause les engagements pris dans le cadre des initiatives de désescalade et des accords internationaux en vigueur.

Elles dénoncent ainsi une nouvelle violation des engagements sécuritaires conclus.

Enfin, les Forces armées congolaises réaffirment leur détermination à défendre l'intégrité territoriale du pays. Elles assurent rester pleinement mobilisées pour surveiller la situation, riposter à toute menace et protéger les populations civiles dans cette partie du territoire national. **Pascal NDUYIRI**

CLOTURE DE LA DEUXIEME PHASE DE L'ATELIER SUR EXCEL

Cap sur une culture nationale de l'évaluation

La deuxième phase de l'atelier de renforcement des capacités des hauts cadres gouvernementaux sur l'évaluation " Executive Course for Evaluation Leaders (EXCEL) " s'est clôturée le 24 avril 2026 à Kisantu dans la province du Kongo central.

Organisée par l'Université nationale de Singapour avec le soutien du ministère du Plan et de la Coordination de l'aide au développement et de l'Unicef, la formation s'est inscrite dans la dynamique des réformes visant à améliorer la performance de l'action publique, renforcer la redevabilité et promouvoir une gestion axée sur les résultats.

L'atelier, structuré en deux sessions du 24 au 29 novembre 2025 puis du 19 au 25 avril 2026, a réuni des experts et hauts cadres issus de plusieurs institutions, notamment la Présidence, la Primature, les ministères sectoriels, le Parlement, la Cour des comptes, le Conseil économique et social, l'Institut national de la statistique, ainsi que des organisations de la société civile et des partenaires techniques et

financiers. Des représentants de la République du Niger ont également pris part aux travaux.

OUTILLES SUR LES FONDAMENTAUX DE L'EVALUATION

Durant cinq jours, les participants ont été outillés sur les fondamentaux de l'évaluation, la théorie du changement, la gestion des risques, l'utilisation des résultats, ainsi que les stratégies de communication et de suivi des recommandations. Les échanges ont aussi porté sur l'innovation organisationnelle, les systèmes d'évaluation simples et complexes, ainsi que les expériences comparées de pays comme le Sénégal, le Niger et la RDC.

Au terme des travaux, les participants ont consolidé leurs compétences techniques et managériales, élaboré des plans d'actions institutionnels et identifié les principaux défis liés à la mise en place d'un système national d'évaluation en RDC. Dans cette dynamique, ils ont recommandé au Gouvernement d'activer la mise en place d'un cadre légal et réglementaire rendant

l'évaluation obligatoire et contraignante, ainsi que d'accélérer l'élaboration et l'adoption de la Politique nationale d'évaluation 2025-2030.

Ils ont, en outre, appelé les partenaires techniques et financiers à appuyer les initiatives nationales de renforcement des capacités en évaluation et à accompagner le processus d'institutionnalisation de cette démarche dans le pays.

Clôturant les travaux, le Secrétaire général au Plan, Daniel Epembe, a insisté sur la nécessité pour chaque service d'organiser des séances de restitution afin de vulgariser cette approche encore méconnue.

L'EVALUATION, UN OUTIL DE SOUVERAINETE NATIONALE

Il a salué l'engagement des participants et la qualité de l'encadrement assuré par les partenaires académiques.

" Les certificats que vous recevez aujourd'hui incarnent votre capacité à faire de l'évaluation un outil de souveraineté nationale, de performance publique et de redevabilité envers nos concitoyens ", a-t-il déclaré,



tout en encourageant les bénéficiaires à devenir des ambassadeurs de cette culture.

Du côté des participants, l'enthousiasme est également perceptible. " Cette formation a été un véritable exercice de renforcement des capacités des leaders ", a confié Cléophas Malaba.

Il a évoqué notamment le projet d'instauration d'une Journée nationale de l'évaluation et la mise en place d'une équipe de pionniers.

Par ailleurs, Drania Ondia Joséphine, participante et cheffe de division au Sénat, a affirmé avoir désormais une vision claire de l'évaluation : " Cette formation a levé beaucoup de zones d'ombre et m'a permis de faire la distinction entre le suivi et l'évaluation ".

Représentant les partenaires techniques et financiers, Mme Odette de l'Unicef, a salué une étape décisive vers le renforcement du leadership institutionnel en matière d'évaluation, soulignant que cette dynamique traduit une volonté croissante de transformer les analyses en actions concrètes au sein de l'administration publique.

A l'issue de cet atelier, les participants ont exprimé leur gratitude envers le Gouvernement, les partenaires techniques et les formateurs, tout en s'engageant à faire de l'évaluation un levier central du développement en RDC.

Un certificat a été décerné à chaque participant, sanctionnant la fin de la formation. **Tricya MUSANSI**

Au-delà du visible

"Botika kovandela kombo nanga" Jérémie 33:3

Botika kovandela kombo nanga Jérémie 33:3.. La phrase lingala " Botika kovandela nkombo na ngai " se traduit littéralement par : " Arrêtez de vous asseoir sur mon nom. " Ce qui n'aurait aucun sens, sinon fort ambigu si on considérait cette seule traduction littérale. D'où le sens figuré contextualisé nous aiderait à mieux comprendre le sens de cet appel que l'auteur anonyme a lancé, sous forme de mise en garde, à l'endroit de ses détracteurs.

Pris dans un sens figuré et dans son contexte, dans la culture congolaise, cette expression est très courante dans la culture congolaise. Elle signifie " Arrêtez de me calomnier ou de dire du mal de moi ", " Cessez de salir

ma réputation derrière mon dos" ou "Ne gêchez pas mon image auprès des autres". Voilà une leçon que notre recherche nous a permis de découvrir sur la portière arrière d'une Mercedes Benz Sprinter 312.

C'est un avertissement adressé à des personnes qui colportent des rumeurs ou qui tentent de nuire à la crédibilité de quelqu'un. Rencontres souvent parmi les femmes, ces personnes se mettent à parler du mal des autres à longueur de journée, donnant l'impression qu'elles n'ont que cela à faire. D'où la traduction française " Arrêtez de vous asseoir sur mon nom ". Le temps qu'elles consacrent à se moquer des autres est si long que cela donne l'impression comme si elles s'assoient sur le nom qu'elles tournent en ridicule.

L'expression " Botika kovandela kombo nanga " a

son correspondant " Tika vie na ngai kimia, musika na ngai " (" Laisse ma vie en paix, loin de moi "). Cette expression est l'un des précédents sujets de notre chronique traités quelques jours plus tôt.

Mais que vient faire ce passage biblique mis sur la portière arrière droite du livre de Jérémie ? En effet, en le parcourant, le 3^{ème} verset du chapitre 33^{ème} de ce livre de l'Ancien Testament dit ceci : " Invoque-moi, et je te répondrai ; je t'annoncerai de grandes choses, des choses cachées, que tu ne connais pas ". C'est donc une invitation à la prière et une promesse divine de révélation et de secours, adressée au prophète Jérémie dans un moment de détresse.

Bien que ce verset biblique tombé comme un cheveu dans la soupe, il mérite quand même que nous nous



y attardions en donnant quelques explications nécessaires à sa compréhension.

Il est constitué de quelques points clés. A savoir : la Promesse où Dieu promet de répondre directement à ceux qui l'invoquent. Le deuxième point clé est la Révélation où Il s'engage à dévoiler des choses " grandes et inaccessibles ", des vérités cachées ou inconnues.

Le Contexte est le 3^{ème}

point qui montre que Jérémie était emprisonné et Jérusalem menacée. C'était un message d'espoir malgré la situation critique. Quant à son application, ce verset encourage à prier avec foi pour obtenir la direction, la volonté de Dieu et des révélations profondes.

En somme, c'est un appel à rechercher l'aide de Dieu pour découvrir ses plans supérieurs et ses secrets.

Retournons au sujet du jour pour conclure que lorsqu'une personne vous interdit de passer votre temps à dire du mal de son nom à longueur de journée, c'est qu'elle en a assez de voir des gens donner l'impression de n'avoir rien à faire en salissant sa réputation alors qu'elles doivent s'occuper de leur vie. **Kléber KUNGU**

À Matonge, Félix Tshisekedi honore Papa Wemba, dix ans après sa disparition

Kinshasa a vibré au rythme du souvenir et de la fierté nationale, le samedi 25 avril, à l'occasion du 10^e anniversaire de la disparition de Papa Wemba, figure emblématique de la rumba congolaise et icône de la musique africaine.

Pour marquer cet hommage solennel, le Président de la République, Félix Tshisekedi, s'est rendu dans le mythique quartier de Matonge, cœur battant de la culture kinoise.

Dans une atmosphère chargée d'émotion, le Chef de l'État a effectué une visite symbolique du célèbre couloir Madiakoko, haut lieu de l'histoire musicale et artistique de Kinshasa. Ce passage, témoin de l'effervescence culturelle qui a vu naître et grandir de nombreux talents, incarne l'esprit même de la rumba et de la Sape, dont Papa Wemba fut l'un des plus illustres ambassadeurs.

UNE GERBE DE FLEURS POUR HONORER SA MÉMOIRE

Le moment fort de cette



Photo de famille devant le monument de Papa Wemba entre le chef de l'État, la ministre de culture et Art et la famille Wemba. PHOTO DROITS TIERS

commémoration, fut: le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument dédié à l'artiste, érigé sur la place des Kinosis.

Par ce geste empreint de respect et de reconnaissance, le Président Tshisekedi a tenu à saluer la mémoire d'un homme dont l'influence dépasse

largement les frontières de la RDC.

Surnommé "Kuru Yaka", Papa Wemba demeure une référence incontournable, tant pour sa contribution musicale que pour son rôle dans la promotion de la culture congolaise à l'international.

Au-delà de l'hommage

officiel, cette cérémonie a rassemblé artistes, fans et habitants de Matonge, venus célébrer celui qui a su faire rayonner la rumba congolaise sur les scènes du monde.

Dix ans après sa disparition, son héritage reste vivant, transmis de génération en génération, et continue d'inspirer la nouvelle

vague d'artistes congolais.

Par cette présence remarquable à Matonge, Félix Tshisekedi réaffirme la volonté de l'État de valoriser les icônes culturelles nationales et de préserver la mémoire collective, pilier essentiel de l'identité congolaise.

César IPOKA

Côte d'Ivoire : Anoumabo immortalise Papa Wemba avec le baptême d'une rue en son nom

Une rue de la commune de Marcory, à Abidjan en Côte d'Ivoire, porte désormais le nom de Papa Wemba, à la suite d'une cérémonie officielle de baptême organisée le vendredi 24 avril en hommage à l'artiste congolais disparu il y a dix ans.

Le dévoilement de la plaque s'est déroulé dans une atmosphère solennelle et chargée d'émotion, en présence des autorités municipales, des habitants et de plusieurs invités.

La cérémonie a été présidée par le maire de Marcory, Raoul Aby, qui a salué la portée symbolique de ce geste destiné à perpétuer la mémoire de l'artiste.

Les participants ont rendu hommage à celui qui a contribué au rayonnement de la culture musicale africaine à travers le monde.

Ce geste rentre dans le cadre des activités commémoratives du dixième anniversaire de la disparition de Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba, dit Papa Wemba, ainsi que dans le cadre des préparatifs de la 18^{ème} édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua).

Ce baptême de rue, est une façon pour les autorités locales d'inscrire durablement le nom de Papa Wemba dans l'espace public et préserver l'héritage d'un artiste dont l'influence continue de traverser les générations.

TMB



La plaque marquant le baptême de la rue « Papa Wemba » dans la commune de Marcory à Abidjan/ Côte d'Ivoire. PHOTO DROITS TIERS

Affaires PHC et Fina Log : Bussa doit-il rendre des comptes au Parlement ?

La dénonciation de Kalaa Mpinga Katema place désormais l'Assemblée nationale devant un test de vérité. L'affaire PHC n'est plus une simple querelle d'actionnaires, ni une rumeur de couloir perdue dans les plis du registre de commerce. C'est une pétition formellement déposée au Parlement, accompagnée d'annexes, de références juridiques, de statuts, de procès-verbaux, d'une procuration spéciale et de textes encadrant la gestion du portefeuille de l'État. En clair : le dossier est désormais entre les mains du législateur. Et à partir de maintenant, l'inaction parlementaire deviendrait elle-même un acte politique.

Car sous le Président Félix Tshisekedi, le discours officiel sur la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et la protection du patrimoine public se heurte de plus en plus à une réalité brutale : les scandales se multiplient, les actifs stratégiques deviennent vulnérables, et les responsables politiques semblent rarement contraints de rendre des comptes.

UNE PÉTITION QUI MET LE PARLEMENT AU PIED DU MUR

Kalaa Mpinga ne dénonce pas une irrégularité vague. Il affirme que l'État congolais détenait 66.733 actions de catégorie B dans Plantations et Huileries du Congo, soit 23,83 % du capital social de PHC, avant que cette participation publique ne soit effacée dans les nouveaux statuts coordonnés de 2025. Le terme employé dans le dossier est lourd : "suspect désengagement de l'État congolais".

Si cette dénonciation est fondée, le problème dépasse de très loin PHC. Il ne s'agirait plus d'un simple désaccord entre actionnaires, mais d'une possible sortie irrégulière de l'État du capital d'une entreprise agro-industrielle stratégique. PHC, ce sont des plantations, des terres, des emplois, de l'huile

de palme, une histoire industrielle, mais aussi une parcelle du patrimoine économique national. On ne fait pas disparaître l'État d'un tel actif comme on rectifie une virgule dans des statuts.

BUSSA, LA PROCURATION QUI DÉRANGE

Au centre du dossier apparaît Jean-Lucien Bussa, ancien ministre du Portefeuille. Selon la pétition, une procuration spéciale datée du 11 août 2025 aurait permis à William Bolima Bolitshi de représenter l'État congolais lors d'une assemblée générale extraordinaire de PHC. C'est ici que l'affaire devient explosive : Bussa n'aurait déjà plus eu qualité pour engager le ministère du Portefeuille après le r e m a n i e m e n t gouvernemental.

La question est donc simple, brutale, incontournable : Jean-Lucien Bussa a-t-il signé un acte engageant l'État alors qu'il n'en avait plus le pouvoir ? Si oui, il ne s'agirait pas d'une distraction administrative, mais d'une faute politique majeure. Car un ministre sortant n'emporte pas avec lui la signature de la République comme un souvenir de bureau.

BOLIMA, MANDATAIRE OU COURROIE D'EXÉCUTION ?

William Bolima Bolitshi ne peut pas non plus être traité comme un personnage secondaire. Dans le dossier PHC, il apparaît comme le mandataire ayant porté la représentation contestée de l'État. Qui lui a donné instruction ? Sur quelle base juridique ? Avec quel mandat exact ? A-t-il défendu les intérêts de la République ou validé, par sa présence, une opération de dépossession ?

Si la procuration est juridiquement fragile, alors toute la chaîne de représentation devient suspecte. Et si cette représentation a servi à faire entériner la disparition des parts publiques dans les statuts, Bolima devra expliquer s'il fut simple



exécutant, acteur conscient ou caution technique d'une manœuvre plus vaste.

FINA LOG, LE SECOND SIGNAL D'ALERTE

L'affaire PHC serait déjà suffisamment grave. Mais elle devient plus troublante encore lorsqu'on la rapproche du dossier Fina Log. Là aussi, le nom de Bussa revient dans une opération liée à des actifs stratégiques. Il lui est reproché d'avoir soutenu la cession des parts de Fina Log dans le Pool HRS, infrastructure sensible de la logistique pétrolière.

Deux dossiers. Deux secteurs vitaux. D'un côté, l'agro-industrie. De l'autre, l'énergie et la logistique pétrolière. Dans les deux cas, des actifs liés au patrimoine public. Dans les deux cas, des interrogations sur la procédure, la transparence et l'intérêt réel de l'État. Dans les deux cas, Bussa au centre du jeu.

La question devient alors inévitable : s'agit-il de deux accidents administratifs, ou d'une méthode de liquidation silencieuse d'actifs publics sous couvert de technicité juridique ?

TSHISEKEDI FACE AU PARADOXE DE LA GOUVERNANCE

C'est ici que Félix Tshisekedi ne peut pas être absent du tableau. Le

président a bâti une partie de sa rhétorique politique sur la rupture avec les pratiques anciennes, la restauration de l'État et la moralisation de la gestion publique. Mais que vaut cette promesse si, sous son autorité, des dossiers comme PHC et Fina Log peuvent prospérer sans clarification immédiate ?

Le chef de l'État ne peut pas dénoncer les antivaleurs dans les discours et laisser ses ministres ou anciens ministres naviguer dans les zones grises du patrimoine public. La responsabilité politique du régime est engagée. Si Bussa a agi régulièrement, le pouvoir doit publier les pièces. S'il a outrepassé ses prérogatives, alors Tshisekedi doit démontrer que la lutte contre la prédation ne s'arrête pas aux adversaires politiques, mais touche aussi ceux qui ont servi dans son propre dispositif gouvernemental.

Car le vrai test n'est pas de punir les faibles ou les opposants. Le vrai test, c'est de regarder dans son propre camp.

UNE COMMISSION PARLEMENTAIRE S'IMPOSE

L'Assemblée nationale ne peut pas se contenter d'accuser réception. Elle doit agir. Le Bureau devrait transmettre sans délai le dossier aux commissions

compétentes ou, mieux, proposer une commission spéciale chargée d'examiner conjointement PHC et Fina Log.

Cette commission devrait entendre Jean-Lucien Bussa, William Bolima Bolitshi, les responsables de PHC, les représentants actuels du ministère du Portefeuille, les organes techniques concernés, les notaires impliqués et les acteurs liés à Fina Log. Elle devrait exiger les statuts successifs, les procès-verbaux, les procurations, les avis de cession, les évaluations financières, les décisions gouvernementales et les preuves de toute contrepartie éventuelle.

Sans ces pièces, toute défense de Bussa restera une rhétorique de survie. Avec ces pièces, le Parlement pourra enfin déterminer si l'ancien ministre a protégé le portefeuille de l'État ou s'il a accompagné son effacement méthodique.

LE VRAI TEST DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Cette affaire est aussi un test pour l'institution parlementaire. L'Assemblée nationale veut-elle contrôler l'Exécutif ou simplement enregistrer les dégâts ? Veut-elle protéger le patrimoine public ou couvrir les arrangements des puissants ? Veut-elle être la chambre du peuple ou le cimetière des scandales ?

Kalaa Mpinga a saisi le Parlement. Désormais, le silence ne serait plus neutre. Il aurait un camp : celui de l'opacité.

PHC et Fina Log ne sont peut-être pas deux scandales séparés. Ils pourraient être les deux fenêtres d'un même système : celui d'un État que certains responsables traitent non comme un patrimoine national à défendre, mais comme une caisse d'actifs à liquider en silence. Bussa doit répondre. Bolima doit s'expliquer. Tshisekedi doit laisser la vérité sortir. Et l'Assemblée nationale doit choisir : ouvrir les tiroirs ou devenir complice par inertie.

DIMB